

Les inégalités de revenus

L'ESSENTIEL

Les **inégalités de revenus** désignent les différences de revenu entre des individus, des ménages, des groupes sociaux ou des espaces géographiques (pays...). Ces inégalités monétaires portent sur le **flux** de revenu (mensuel, annuel...) et non sur le **stock** de patrimoine. Il faut également distinguer le revenu et le **revenu disponible**, qui est le revenu restant après paiement des impôts et encaissement des prestations sociales.

Les différences de revenus sont liées principalement à la situation professionnelle des individus ou au patrimoine qu'ils possèdent. L'incidence d'autres facteurs peut être mise en évidence, tels que, par exemple, le niveau d'étude, le genre, l'origine sociale ou géographique. En complément de l'analyse des différences de revenus à un moment donné (inégalités « transversales »), les inégalités peuvent être étudiées sous d'autres dimensions, notamment en termes de mobilité sociale, par exemple d'une génération à la suivante (on parle alors d'inégalités « longitudinales »).

Au niveau mondial, la **Révolution industrielle** au XIX^e siècle a considérablement creusé l'écart entre le revenu des pays industrialisés (Europe et Amérique du Nord notamment) et du reste du monde. Toutefois, un phénomène de **rattrapage** est à l'œuvre depuis les années 1970 grâce au développement des **pays émergents**.

Au sein des pays industrialisés, les inégalités de revenus ont atteint des niveaux très élevés jusqu'en 1914. Les **deux guerres** mondiales et la **crise de 1929** puis la mise en place des politiques d'**États-providence** et la **forte croissance** des « Trente Glorieuses » ont **nettement réduit** les inégalités, avant qu'elles **n'augmentent de nouveau** à partir des années 1980 (voir le graphique).

Selon certains économistes, les inégalités de revenus stimulent l'innovation et donc la croissance. Mais la plupart des chercheurs, institutions et pouvoirs publics estiment de nos jours que **de trop fortes inégalités de revenus nuisent à la cohésion sociale et, de façon générale, à la croissance économique**.

La **réduction des inégalités de revenus** passe notamment par des politiques structurelles favorisant l'**égalité des chances**, des **politiques de redistribution des revenus** (voir « Comprendre ») alliant prélèvements obligatoires et prestations sociales ainsi que par des **services publics** permettant à tous d'accéder aux biens élémentaires (santé, éducation, sécurité, etc.)

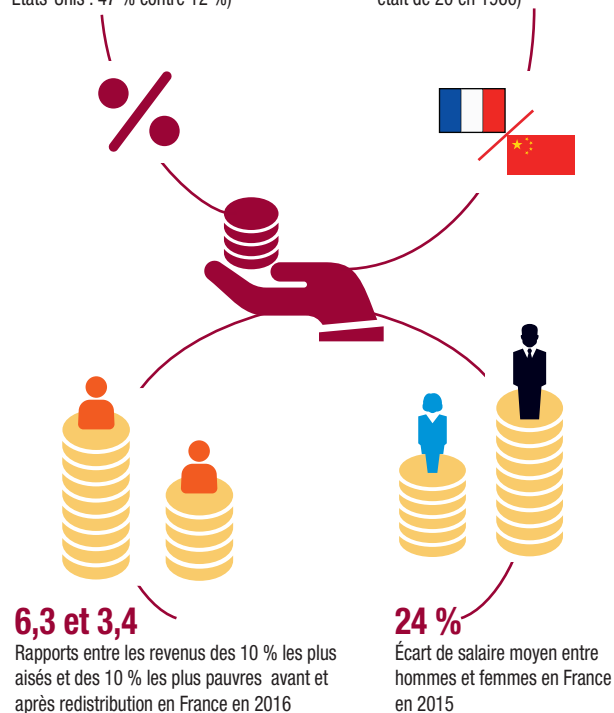
QUELQUES CHIFFRES

32 %

Part des 10 % les plus aisés dans le revenu des français avant impôts et transferts. La part des 50 % les plus pauvres est de 22 % (aux États-Unis : 47 % contre 12 %)

4

Rapport entre le revenu national brut par habitant en France et en Chine en 2018 (ce rapport était de 20 en 1960)



Sources : WID, Banque mondiale, OFCE et INSEE.

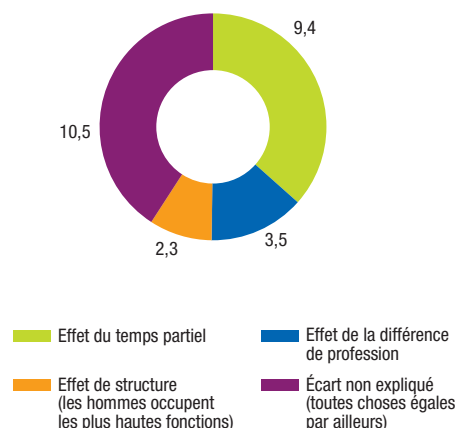
LES BANQUES CENTRALES ET LES INÉGALITÉS

Les mandats de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque de France ne mentionnent pas explicitement la lutte contre les inégalités, qui dépend avant tout du **modèle social** et des **politiques budgétaires et structurelles** de chaque pays. Pourtant, l'action des banques centrales de l'**Eurosystème** participe à leur réduction. La **politique monétaire**, en modérant le **taux d'inflation**, évite une **érosion du pouvoir d'achat** des plus pauvres. Elle vise aussi à éviter une **déflation**, synonyme de chômage élevé et donc d'un creusement des inégalités existantes. Si les **rachats d'actifs financiers** par l'Eurosystème (voir Les politiques monétaires non conventionnelles) contribuent à faire augmenter leur prix, ce qui a pu bénéficier aux plus aisés, ils ont pour objectif d'inciter les banques à prêter davantage aux entreprises et aux ménages et ont un effet positif sur **la croissance et l'emploi**.

UN PEU D'HISTOIRE

- **133 – 123 av. JC** La réforme des Gracques, visant à redistribuer les richesses aux citoyens romains les plus pauvres, échoue sous la pression des sénateurs.
- **Ancien Régime** Les impôts tels que la dîme ou la gabelle frappent disproportionnellement les paysans pauvres.
- **XIX^e siècle** Révolution industrielle : enrichissement des détenteurs de capitaux et augmentation de la masse ouvrière pauvre, creusement des inégalités économiques. En retour, développement du socialisme, des mouvements ouvriers et des syndicats (créés en France par la loi de 1884).
- **1914** En France, création de l'impôt progressif sur le revenu (au Royaume-Uni en 1842, en Allemagne en 1893 et aux États-Unis en 1913).
- **1914-1945** Du fait des besoins financiers liés aux première et seconde guerres mondiales, des destructions qu'elles engendrent et de la crise de 1929, les revenus d'une partie des ménages les plus riches sont amoindris, ce qui réduit les inégalités.
- **1945-1980** Le taux de croissance élevé des pays industrialisés, couplé à la mise en place des systèmes d'États-providence, permet une baisse ou une stagnation des inégalités.
- **Depuis 1980** La dérégulation financière, la mondialisation des échanges, le chômage et les difficultés des finances publiques des États pèsent sur les revenus des classes populaire et moyenne. Les inégalités augmentent à nouveau.
- **Années 2000** Aux États-Unis, les inégalités retrouvent leur niveau record du début du XX^e siècle.
- **2011** La Chine devient la deuxième économie mondiale. La croissance rapide de son économie a permis à 850 millions de personnes de sortir de la pauvreté absolue depuis 1978. Toutefois, les inégalités au sein de la population chinoise s'accroissent fortement.

Composantes de l'écart de salaire femme-homme (25,7 % en 2012)

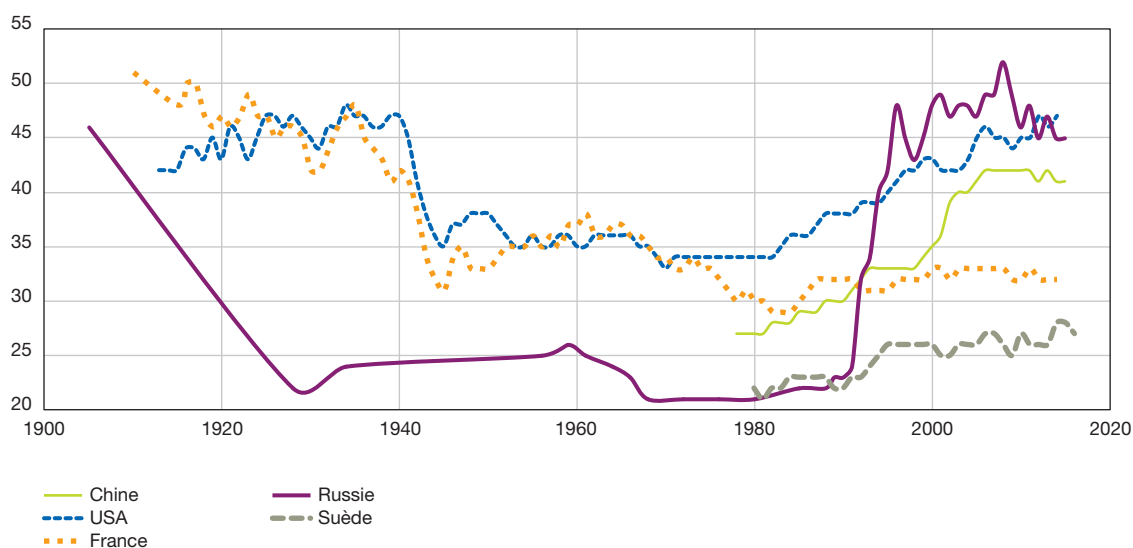


Source : D'après la DARES (2015).

Lecture : Sur les 25,7 % d'écart moyen de salaire entre les hommes et les femmes en 2012 : 9,4 % s'expliquent par le taux de travail à temps partiel, plus élevé chez ces dernières ; 3,5 % par les différences de profession ; 2,3 % par le fait que les hommes occupent plus souvent les postes hiérarchiques ; et 10,5 % demeurent non expliqués.

Part des 10 % les plus aisés dans le revenu national en Chine, aux États-Unis, en France, en Russie et en Suède

(en %)



Source : D'après les données du Wid.World, 2019.

Lecture : En France, en 2000, les 10 % les plus aisés percevaient 32 % du revenu national.

MESURER LES INÉGALITÉS

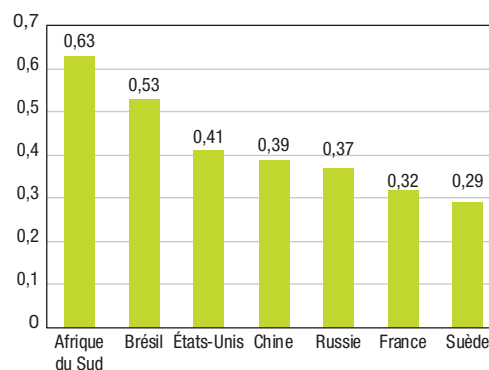
Les économistes et les sociologues disposent de méthodes variées. Chacune présente des avantages et des limites : elles sont complémentaires pour mesurer et analyser les inégalités. Les ménages sont souvent répartis, en fonction de leur revenu, par tranches de 10 % : les **déciles**. Cette organisation permet d'étudier le **rapport interdécile** qui compare, par exemple, le revenu perçu par les 10 % les plus riches et celui perçu par les 10 % les plus pauvres. Pour étudier la part des très riches, on étudie aussi la proportion du revenu perçue par les 1 % ou 0,1 % les plus aisés. Ce type de comparaison permet d'analyser la distribution des revenus aux extrêmes. On peut la compléter en étudiant la part du revenu perçue par des groupes de déciles (les 50 % les plus pauvres ou la classe moyenne, par exemple). On dispose ainsi d'analyses sur les revenus de toute la population. **L'indicateur de Palma**, plus récent, est une forme de rapport interdécile qui mesure le rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et celui des 40 % les plus pauvres : très utilisé pour l'étude des pays en développement, il permet de savoir si la croissance de l'économie profite à toute la population ou seulement à une élite. Le **coefficient synthétique de Gini** est également souvent utilisé (voir le graphique) : il oscille entre 0 (égalité théorique parfaite où tout le monde perçoit le même revenu) et 1 (inégalité théorique parfaite où un seul individu perçoit la totalité du revenu du pays).

COMPRENDRE

Les politiques de redistribution

La **redistribution** vise la réduction des inégalités grâce à un ensemble de **politiques publiques**, fiscales et budgétaires. Elle repose sur les **prélèvements obligatoires** (impôts et cotisations) et des **prestations sociales** (allocations chômage ou logement ; revenu de solidarité active, etc.). En France, le taux de **prélèvements obligatoires** est de 45 % du PIB en 2018. Un impôt est **progressif** lorsque son taux augmente avec le revenu du contribuable : c'est le cas de **l'impôt sur le revenu** dont 70 % des recettes proviennent des 10 % des ménages les plus aisés. Le montant des prestations sociales peut aussi être indexé sur les revenus du bénéficiaire : 65 % des minima sociaux bénéficient aux 10 % les moins aisés. Cette redistribution permet d'**atténuer les écarts de revenus** existant entre les catégories aisées et populaires et fait passer le nombre de français vivant en dessous du seuil de pauvreté de 22 % à 14 %.

Inégalités mesurées par le coefficient de Gini



Source : Banque Mondiale (2014-2016).

Lecture : En Afrique du Sud, les revenus sont très concentrés dans les catégories les plus aisées, ce qui correspond à un coefficient de Gini élevé, plus proche de 1.

POUR EN SAVOIR PLUS

À lire

- **Les salaires et les inégalités**, La finance pour tous, 2019
- **Inégalités et croissance économique**, Brief.eco, 2019
- **Les inégalités générationnelles**, Décodeurs, Le Monde, 2018
- **Que pensent les Français des inégalités ?**, Observatoire des inégalités, 2019

À voir

- **Pourquoi les inégalités de revenus augmentent ?**, vidéo Décod'éco, France TV éducation, 2018
- **La mondialisation, créatrice d'inégalités ?**, vidéo Décod'éco, France TV éducation, 2017
- **Comparez votre revenu**, infographie interactive, OCDE, 2018
- **Êtes-vous riche ou pauvre ?**, infographie interactive, Observatoire des inégalités
- **Inégalité de revenu**, données pluri-indicateurs en infographies, OCDE
- **Les inégalités sont-elles un frein à la croissance ?**, conférence Citéco, 2016

Liens utiles

- **Rapport sur les inégalités mondiales**, F. Alvaredo, L. Chancel, T. Piketty, E. Saez et G. Zucman, 2018
- **Trois décennies d'inégalités en France**, A. Bozio, B. Garbinti, J. Goupille-Lebret, M. Guillot et T. Piketty, 2018
- **L'impact économique des inégalités femmes-hommes**, Bloc-notes Eco, Banque de France, G. Sestieri et S. Zignago, 2019
- **L'économie et les ménages : les inégalités**, Mes questions d'argent